Nomenclature générale des actes professionnels - NGAP



Présentation

OBJECTIFS

- S'approprier la NGAP et son titre XVI : appliquer et optimiser l'utilisation de la NGAP et des dispositions générales de la NGAP selon les différents types de soins courants et spécialisés.
- Appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.
- Actualiser les connaissances sur les textes réglementaires et conventionnels qui encadrent la profession.

POINTS FORTS

- Intervenants professionnels de Santé
- Ateliers pratiques lié à l'activité professionnelle
- Partage avec les pairs en formation

INTERVENANTS

Un (e) infirmier (e) libéral(e) en exercice, ayant une parfaite connaissance de la NGAP et ayant une expérience en formation des adultes.

Durée de la formation

14 heures

Modalités

Présentiel



Le Cnam Pays de la Loire